



Office Burundais des Recettes
« Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi »

COMMISSARIAT GENERAL
B.P. 3465 BUJUMBURA II

Bujumbura, le *07*/06/2016

REF : 540/92/CG/01/*11.6.15*/D.N/2016

COMMUNIQUE RELATIF A LA MISE A JOUR DES COMPTES COURANTS FISCAUX

Dans le cadre de la mise à jour des comptes courants fiscaux et d'avoir l'image fidèle des impôts que les contribuables ont payés au Trésor Public, l'Office Burundais des Recettes (OBR) porte à la connaissance de tous les Contribuables ou leurs représentants qui payent à la Banque de toujours mentionner le type d'impôts qu'ils payent suivant le modèle téléchargeable sur le site web de l'OBR.

L'OBR rappelle aux contribuables que la mention du type d'impôts qu'ils payent est obligatoire.

Fait à Bujumbura, le *07*/06/2016

LE COMMISSAIRE GENERAL-ADJOINT

Léopold KABURA